*Œuvres complètes de Rutebeuf*, J. Bastin & E. Faral, 1959-1960 : Paris, Picard, vol. 1, pp. 250-255.

**Du Pharisian.**

Seignor qui Dieu devez amer

En cui amor n’a point d’amer,

Qui Jonas garda en la mer

Par grant amour

Les trois jors qu’il i fist demor,

A vous toz faz je ma clamor

D’Ypocrisie,

Cousine germaine Heresie,

Qui bien a la terre saisie.

Tant est grant dame

Qu’ele en enfer metra mainte ame[[1]](#footnote-2) ;

Maint homme a mis et mainte fame

En sa prison.

Moult l’aime on et moult la prise on ;

Ne puet avoir los ne pris hom[[2]](#footnote-3)

S’il ne l’oneure :

Honorez est qu’a li demeure[[3]](#footnote-4),

Grant honor a, ne garde l’eure ;

Sanz honor est qui li cort seure

En brief termine.

Gesir soloit en la vermine[[4]](#footnote-5) :

Or n’est més hom qui ne l’encline[[5]](#footnote-6)

Ne bien creanz,

Ainz est bougres et mescreanz.

Ele a ja fet toz recreanz

Ses aversaires.

Ses anemis ne prise gaires,

Qu’ele a baillis, provos et maires[[6]](#footnote-7),

Et si a juges

Et de deniers plaines ses huges,

Si n’est cité ou n’ait refuges

A grant plenté.

Partout fet més sa volenté[[7]](#footnote-8),

Ne la retient nonostenté

N’autre justise ;

Le siecle gouverne et justice[[8]](#footnote-9) ;

Resons[[9]](#footnote-10) est quanqu’ele devise,

Soit maus soit biens.

Ses serjanz est Justiniens[[10]](#footnote-11)

Et toz canons et Graciens.

Je qu’en diroie ?

Bien puet lier et si desloie[[11]](#footnote-12) :

S’en un mauvés leu ensailloie[[12]](#footnote-13),

Ne puet el estre.

Or vous vueil dire de son estre,

Qui sont si seignor et si mestre

Parmi la vile.

Diex les devise en l’Evangile[[13]](#footnote-14),

Qui n’est de barat ne de guile,

Ainz est certaine :

Granz robes ont de simple laine

Et si sont de simple couvaine ;

Simplement chascuns se demaine,

Color ont simple et pale et vaine[[14]](#footnote-15),

Simple viaire,

Et sont cruel et deputaire

Vers cels a cui il ont afaire

Plus que lyon

Ne liépart ne escorpion.

N’i a point de religion,

C’est sanz mesure.

Itel gent, ce dist l’Escripture[[15]](#footnote-16),

Nous metront a desconfiture,

Car Verité,

Pitié et Foi et Charité

Et Larguece et Humilité

Ont ja sousmise ;

Et maint postiau de sainte Yglise[[16]](#footnote-17),

Dont li uns plesse et l’autres brise,

Ce voit on bien,

Contre li ne valent més rien.

Les plusors fist de son merrien

Si l’obeïssent,

Nous engingnent et Dieu traïssent.

S’il fust en terre il l’oceïssent[[17]](#footnote-18),

Car il ocient

La gent qui vers aus s’umelient. *f. 314 v°*

Assez font el que il ne dient[[18]](#footnote-19) :

Prenez i garde !

Ypocrisie la renarde,

Qui defors oint et dedenz larde,

Vint ou roiaume.

Tost ot trové Frere Guillaume[[19]](#footnote-20),

Frere Robert et Frere Aliaume,

Frere Giefroi,

Frere Lambert, Frere Lanfroi.

N’estoit pas lors de tel esfroi,

Més or s’esfroie.

Tel cuide on qu’au lange se froie[[20]](#footnote-21)

Qu’autre chose a souz la corroie[[21]](#footnote-22),

Si com je cuit ;

N’est pas tout or quanqu’il reluit[[22]](#footnote-23).

Ypocrisie est en grant bruit :

Tant a ouvré,

Tant se sont li sien aouvré

Que par engin ont recouvré

Grant part el monde.

N’est més nus tels qui la responde[[23]](#footnote-24)

Que maintenant ne le confonde[[24]](#footnote-25)

Sanz jugement.

Et par ce veez plainement[[25]](#footnote-26)

Que c’est contre[[26]](#footnote-27) l’avenement

A Antecrist :

Ne croient pas le droit escrit[[27]](#footnote-28)

De l’Evangile Jesucrist

Ne ses paroles ;

En leu de voir dient frivoles

Et mençonges vaines et voles,

Por decevoir

La gent et por apercevoir

S’a piece voudront recevoir

Celui[[28]](#footnote-29) qui vient,

Que par tel gent venir covient ;

Quar il vendra, bien m’en sovient,

Par ypocrites :

Les prophecies en sont escrites[[29]](#footnote-30).

Or vous ai je tel gent descrites.

*Explicit du Pharisien*.

*Manuscrits* : *A*,fol. 314 r° ; *B*,fol. 70 v° ; *C*,fol. 49 r°.

*Texte et graphie de A.*

*Titre* : *B* L’autre dist d’ypocrisie, *C* C’est d’ypocrisie — 2 *AB* En qui ; C amors — 3 *B* gardas — 10 *C* grans — 11 *B* mena *—* 12 *BC* h. a pris — 16 *B* Si ne — 19 *C* est *mq. —* 20 *B* Ab. — 23 *B* Ne vien c. — 25 *B* ja toz feis ; *C* Ele est jai f. — 28 *B.* b et prooz et — 29 *B* Et a si a j. — 30 *B* de *mq.* ; huches — 31 *B* citez — 34 *B* Se la ; *B* non ostente, *C* non ostentei — 35 *B* joustice — 36 *B mq.* ; *C* g. et justisse — 38 *C* Soit biens soit maus — 39 *C* Ses serges — 44 *BC* N’en p. — 46 *B* sont signeur ; *C* s. sui s. et sui m. — 48 *C* le d. — 49 *C* de truffe ne — 54 *B* simple pale — 57 *B* qui ; *A* ils — 59 *B* ne scorpion — 61 *B* S’est — 62 *C* Iteiz genz — 63 *C* merront — 64 *B* Par v. — 69 *C* quasse et l’autre ; *B* p. li autre — 75 *B* fut —76 *B* il l’o. — 77 *BC* g. qu’envers (*C* enver) — 78 *B* A. font il el qu’il n’en d. — 83 *C* ont — 84 *B* Aleaume — 85 *B* Jeufroi, *C* Joffroi — 92 *C* ors ; *BC* quanque — 97 *B* p. dou m. — 103 *B* entrecrist — 104 *B* le vrai, *C* le drois -107 *B* En lor de — 108 *B* v. et foles. — 114 *C mq. — B* Explicit l’autre dist d’ypocrisie, *C* Explicit.

1. En s’arrogeant fallacieusement un pouvoir de gouverner les âmes qui n’appartient qu’aux évêques et aux prêtres des paroisses. [↑](#footnote-ref-2)
2. 15-20. *De Periculis*,p. 36 : « illos omnes qui... eis non applaudunt infamare conantur » ; — Guillaume de Saint-Amour, *De Pharisaeo*,p. 14 : « omnes illos qui non sunt hypocritae reputant peccatores ». [↑](#footnote-ref-3)
3. 17-20. « Qui se range à son parti est honoré, il obtient grand honneur sans tarder ; mais qui l’attaque est perdu d’honneur en un rien de temps. » — Sur l’expression *ne garde l’eure*,voir *AU* 547, et note. [↑](#footnote-ref-4)
4. Cf. *B* 17 ss. ; *G* 116 ; *K* 17ss. [↑](#footnote-ref-5)
5. 22-23. « Maintenant, qui ne s’incline devant elle n’est pas homme ni bon chrétien. » Cf. *M* 25-28. [↑](#footnote-ref-6)
6. *Ele a* (à sa dévotion). [↑](#footnote-ref-7)
7. 33-40. Violant tout droit, elle fait son propre droit. — La formule *non* *obstante* introduit dans les actes pontificaux l’énumération des textes qui ne peuvent leur être opposés. Ici l’auteur a sans doute voulu désigner l’autorité ecclésiastique comme, au vers suivant, l’autorité civile. C’est à la fois le droit canon et le droit civil que Guillaume de Saint-Amour opposait aux Frères (voir ses *Responsiones*). [↑](#footnote-ref-8)
8. *justice*,3e personne du singulier de *justicier*. [↑](#footnote-ref-9)
9. *resons*,attribut. [↑](#footnote-ref-10)
10. 39-40. *serjanz*,attribut. — Justinien, autorité pour le droit romain ; Gratien, pour le droit canon. [↑](#footnote-ref-11)
11. Pouvoir usurpé, selon leurs adversaires, puisque, n’étant pas des *missi*,ils ne pouvaient prétendre au gouvernement des âmes ni par conséquent à donner ou refuser l’absolution. [↑](#footnote-ref-12)
12. 43-44. Cf. *AG* 73, et *AU* 221 et note. « si je me mettais en mauvaise situation (= s’il m’arrivait malheur), il n’en saurait être autrement », peut-être à cause de sa liberté de langage à l’égard des Frères (cf. *L* 57-60), et parce que ceux-ci l’excommunieraient (cf. v. 42). Pour l’expression, cf. le *Vilain qui donna son âme au diable* (M. R., t. VI, p. 36, v. 54 ss.) : « cil fol a son cuer mis Por covoitise en mavés leu Qui por argent renoia Deu » ; et inversement, dans *AT* 2062, *en bon leu*. [↑](#footnote-ref-13)
13. 48-61. En réalité, ne viennent ici de l’Évangile que quelques éléments, très arrangés, et que Guillaume de Saint-Amour utilisait contre les Frères : pour l’ensemble (idée d’hypocrisie), Matthieu, XXIII, 28 : « a foris quidem paretis hominibus, intus autem pleni estis hypocrisi et iniquitate » ; au vers 51, Mat­thieu, VII, 15 : « … qui veniunt ad vos in vestimentis ovium » ; aux vers 54-55, Matthieu, VI, 16 : « ... exterminant enim facies suas... » Mais il s’y mêle aussi le ressouvenir de ce que Guillaume tirait de la glose au chapitre VI, 8 et IX, 10 de l’Apocalypse quant au symbole du cheval pâle (cf. *De Periculis*,p. 29 ; Sermon sur Jacques et Philippe, p. 496 ; *Complainte de Guillaume*,note au vers 86) et au chapitre IX, 3 et 10, quant à la nature du scorpion (cf. *De Periculis*,p. 31 ; sermon sur Jacques et Philippe, p. 502). D’autre part, quelques traits de la des­cription visent directement les Frères, tels que Rutebeuf les voyait, sans recours au biais des textes sacrés. [↑](#footnote-ref-14)
14. Cf. *E* 86 et note. [↑](#footnote-ref-15)
15. Par référence à l’ensemble de textes sur lequel se fondait la doctrine du *De Periculis*. [↑](#footnote-ref-16)
16. 68-69. Allusion probable aux rétractations d’Odon de Douai et de Chrétien de Beauvais, suivies sans doute d’autres capitulations. Voir Introduction, p. 79, et Notice de la *Bataille des Vices contre les Vertus* (*J*). [↑](#footnote-ref-17)
17. « Si Dieu était encore sur la terre, ils le tueraient » (comme les Pharisiens, dit Guillaume de Saint-Amour dans son *De Pharisaeo*,p. 9, en se fondant sur Jean, XVIII, 3, avaient causé la mort du Christ). Le sujet du vers 75 semblerait, grammaticalement, le même que pour les verbes des vers 73-74, c’est-à-dire les gens que les Frères ont soumis. Mais (le vers 77 en est une confirmation) l’auteur vise par son dur reproche les Frères eux-mêmes, et non pas ces défaillants. [↑](#footnote-ref-18)
18. Matthieu, XXIII, 3 : « dicunt enim et non faciunt » [↑](#footnote-ref-19)
19. 83-86. Énumération plaisante pour marquer le pullulement des Frères. Même intention dans la *Vessie au prêtre*,v.166-167. [↑](#footnote-ref-20)
20. *au lange se froie*,«porte la laine à même la peau ». Les Frères Prêcheurs ne portaient pas de chemise (cf. *K* 37 ; *Vessie au prêtre*,v. 128, etc.). Le verbe ordinairement employé dans cette expression n’est pas *froier*,mais *froter*:Cf. *AL* 65 ; *AT* 151 ; *Droiz au clerc de Vaudoi*,p. 137 ; etc. [↑](#footnote-ref-21)
21. *corroie*,la ceinture de cuir portée par les Jacobins. [↑](#footnote-ref-22)
22. Proverbe très répandu (Morawski, n° 1371). Cf., chez Rutebeuf lui-même, avec des variantes : *X* 38 ; *AT* 732 ; *AV* 424 (autre tour dans *E* 31 et *BD* 15). Le ms. *A* porte partout *quanqu’il* (ms. *C* : *quanque*). [↑](#footnote-ref-23)
23. *la responde*.Terme de pratique. Se dit, en un sens voisin d’*opposer*,de l’avo­cat contestant en justice : cf. Gautier de Coincy, *Miracles*,éd. Långfors, p. 278, v. 2193-2195. — Ici, à la différence de *E* 15 («a els respondre ») et de *H* 274 (« li responde »), construction directe du complément de personne : cf. *Roman de Troie*, v.15328 (« *iriement l’a respondue* »), Gautier le Leu, La *Veuve*,v. 575 (et note de Charles H. Livingston), etc. C’est cette possibilité qu’implique le tour passif, par exemple aux v. 687-688 de *Berte au grant pié* (« Ainsi fu de la vielle liement respondu Tybers »). [↑](#footnote-ref-24)
24. 99-100. Allusion probable à la condamnation de Guillaume de Saint-Amour. Cf. *C* 43 ; *E* 25. [↑](#footnote-ref-25)
25. 101-117. Thèse du *De Periculis*,pp. 38-42 (cf. *Collectiones*,pp. 131-134), selon laquelle la venue de faux prédicateurs annoncerait celle de l’Antéchrist. Cf. le *Liber de Antechristo*,chapitre *De praecursoribus Antechristi missis ad explorandum statum Ecclesiae* (Martene, t. IX, col. 1336), où elle est formulée en termes voisins de ceux des vers 109-113 : « diabolus pseudo-prophetas praemittet in apparentia magnae sanctitatis, ut seducant populum et seductum praeparent ad recipiendum ilium damnatum hominem Antechristum ». [↑](#footnote-ref-26)
26. *contre* « à l’approche de ». [↑](#footnote-ref-27)
27. 104-105. Cf. *G* 40 et note. [↑](#footnote-ref-28)
28. *Celui*,l’Antéchrist. [↑](#footnote-ref-29)
29. Le vers est faux dans tous les manuscrits. [↑](#footnote-ref-30)